



## PRESENTATION DU FESTIVAL CINEMAS D'EUROPE SANS FRONTIERES

Notre projet de Festival du Cinéma Européen s'inscrit dans le cadre de la vocation de capitale européenne de la Ville de Strasbourg, siège du Parlement européen, du Conseil de l'Europe, de la Cour européenne des Droits de l'Homme et du fonds Eurimages. Le fait qu'il y ait une indéniable tendance à l'euroscpticisme est selon nous une raison supplémentaire pour initier une action pour que la Ville de Strasbourg s'installe en tant que Capitale du cinéma européen.

### 1. Contenu

Notre projet de Festival s'articule autour de 4 sections cinématographiques :

- Une section compétition intitulée « Cinémas d'Europe Sans Frontières » composée de films de fiction européens ouverte aux œuvres de productions et coproductions européens et réalisés par des cinéastes européens ou résidents en Europe. Cette section est ouverte à tous les films issus de la grande Europe, c'est à dire des 47 pays membres du Conseil de l'Europe.

- Une section "Carte Blanche" aux cinémathèques européennes. Cette année, la cinémathèque de Berlin.

- Une section "Hommage-rétrospective" à une personnalité européenne du cinéma (réalisatrice/réalisateur, actrice/acteur, productrice/producteur etc.).

- Une section "L'Europe au miroir de ses cinémas".

### 2. Prix et jury

Pour les deux premières sections, le jury est composé de cinq à sept personnalités du monde du cinéma, de la diplomatie, de la défense des Droits de l'Homme, etc. Il sera chargé de délivrer trois prix :

1. « **Prix Europe Sans Frontières** » (10 000 euros)

2. « **Prix européen des droits humains** » (10 000 euros)

### **3. Prix spécial du Jury (5000 euros)**

Il appartiendra au jury de motiver ces choix.

### **3. Durée du Festival**

Le festival se déroulera **du 25 mars au 3 avril 2022**.

### **4. Lieux du Festival**

Ce projet de Festival a vocation à se dérouler dans toutes les salles de cinéma de Strasbourg. D'ores et déjà, pour sa première édition, les cinémas Vox et UGC ont manifesté leur intérêt pour la première édition que nous allons organiser au printemps 2022.

Nous souhaitons également y associer la salle de cinéma Kino-Center de la ville de Kehl, le multiplexe FORUM de la ville d'Offenburg et le Kino Achteinhalb de Sarrebrück dès la première édition pour lui donner une dimension transfrontalière destinée à s'élargir avec le temps.

### **5. Animation du Festival**

Tous les films du festival feront l'objet de séances spéciales projection-débats à Strasbourg, ainsi que, dans une dynamique transfrontalière dans les villes de Kehl, Sarrebrück et Offenburg sur la rive allemande du Rhin.

### **6. Communication du Festival**

Tout au long du festival, des jeux-concours seront organisés pour faire participer le public.

Un journal du Festival sera diffusé par voie de presse, télévisée (chaîne de l'Université, Alsace 20), radiophonique. Le Festival travaillera donc étroitement avec les médias locaux.

Le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen ont accordé à notre manifestation leur Haut-patronage. M. Clément Beaune nous a accordé le patronage du Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes et de la Présidence française de l'Union Européenne.